KPMG AUDIT PARIS ET CENTRE
Equipe Berry
Centre Colbert – 3 place Colbert
B.P. 132
36003 Châteauroux cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 54 22 03 31
Télécopie : +33 (0)2 54 22 57 20
Site internet : www.kpmg.fr

Association Indre Nature

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017
Association Indre Nature
Parc Balsan - 44 Avenue François Mitterrand - 36000 Châteauroux
Ce rapport contient 2 pages.
Référence : JD np

KPMG Audit Paris et Centre,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société par actions simplifiée
inscrite à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG Audit Paris et Centre
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 200 000 €.
Code APE 6920Z
512 612 391 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 58 51 26 12 391

KPMG AUDIT PARIS ET CENTRE
Equipe Berry
Centre Colbert – 3 place Colbert
B.P. 132
36003 Châteauroux cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 54 22 03 31
Télécopie : +33 (0)2 54 22 57 20
Site internet : www.kpmg.fr

Association Indre Nature

Siège social : Parc Balsan - 44 Avenue François Mitterrand - 36000 Châteauroux

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Assemblée Générale de l'association Indre Nature,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Châteauroux, le 23 mars 2018

KPMG Audit Paris et Centre

Jérôme Decanter
Associé

KPMG Audit Paris et Centre,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société par actions simplifiée
inscrite à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG Audit Paris et Centre
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 200 000 €
Code APE 6920Z
512 612 391 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 58 51 26 12 391

KPMG AUDIT PARIS ET CENTRE
Equipe Berry
Centre Colbert – 3 place Colbert
B.P. 132
36003 Châteauroux cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 54 22 03 31
Télécopie : +33 (0)2 54 22 57 20
Site internet : www.kpmg.fr

Association Indre Nature

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017
Association Indre Nature
Parc Balsan - 44 Avenue François Mitterrand - 36000 Châteauroux
Ce rapport contient 17 pages.
Référence : JD np

KPMG Audit Paris et Centre
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société par actions simplifiée
inscrite à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG Audit Paris et Centre
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 200 000 €
Code APE 6920Z
512 612 391 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 58 51 26 12 391

KPMG AUDIT PARIS ET CENTRE
Equipe Berry
Centre Colbert – 3 place Colbert
B.P. 132
36003 Châteauroux cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 54 22 03 31
Télécopie : +33 (0)2 54 22 57 20
Site internet : www.kpmg.fr

Association Indre Nature

Siège social : Parc Balsan - 44 Avenue François Mitterrand - 36000 Châteauroux

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Indre Nature relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Assemblée Générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par : le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Châteauroux, le 23 mars 2018

KPMG Audit Paris et Centre

Jérôme Decanter
Associé

Bilan
Association Indre Nature

au 31/12/2017

EUR

Actif			Exercice			Exercice précédent
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant nt	au 31/12/2016
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Concessions, logiciels et droits similaires	8 392	7 616	776	0
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		Total	**8 392**	**7 616**	776	0
	Immobilisations corporelles	Terrains	12 000		12 000	12 000
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. out. industriels	34 742	33 092	1 650	2 802
		Autres immobilisations corporelles	65 113	58 411	6 702	6 530
		Immobilisations grevées de droits				
		Immobilisation corporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		Total	**111 855**	**91 503**	**20 352**	**21 332**
	Immobilisations financières (2)	Participations	100		100	100
		Créances rattachées à des participat.				
		Titres immob. activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	1 374		1 374	1 374
		Total	**1 474**		**1 474**	**1 474**
Total		I	**121 721**	**99 119**	**22 602**	**22 806**
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements.				
		En cours de production bien set services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises	50 404	42 392	8 012	10 580
		Total	**50 404**	**42 392**	**8 012**	**10 580**
Avces et acptes versés sur commandes						105
	Créances (3)	Créances usagers et comptes rattachés	87 001		87 001	83 524
		Autres créances	105 190		105 190	89 262
		Total	**192 191**		**192 191**	**172 786**
	Divers	Autres titres				
		Valeurs mobilières de placement				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	160 481		160 481	200 006
		Charges constatées d'avance (4)	4 303		4 303	3 950
Total		II	**407 379**	**42 392**	**364 987**	**387 426**
Charges à répartir sur plusieurs exercices		III				
Primes de remboursement des emprunts		IV				
Ecart de conversion Actif		V				
Total de l'actif		(I+II+III+IV+V)	**529 100**	**141 511**	**387 589**	**410 232**

Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutaires compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres

Comptabilité tenue en euros

Certifié par KPMG, Commissaire aux Comptes, dans les conditions figurant en conclusion du rapport joint.

Bilan
Association Indre Nature

Période de l'exercice 01/01/2017 31/12/2017
Période de l'exercice précédent 01/01/2016 31/12/2016

EUR

Passif (avant répartition)			Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres	Fonds associatifs sans droits de reprise (legs, donations, subv . inv. bien renouvelables)	80 838	80 838
		Écarts de réévaluation		
		Réserves		
		Report à nouveau	121 477	116 529
		Résultat de l'exercice	2 307	4 948
	Autres fonds associatifs	Fonds associatifs avec droits de reprise	0	0
		Apports		
		Legs et donations		
		Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
		Ecarts de réévaluation		
		Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	2 016	5 003
		Provisions réglementées		
		Droit des propriétaires (commodat)		
Total		I	**206 638**	**207 318**
Provisions et fonds		Provision pour risques	19 881	19 881
		Provisions pour charges	3 366	10 799
		Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
		Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)	2 219	1 904
Total		II	**25 466**	**30 679**
Dettes		Emprunts obligataires convertibles		
		Autres emprunts obligataires		
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
		Emprunts et dettes financières divers (3)		
		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 037	12 189
		Dettes fiscales et sociales	94 876	94 456
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
		Autres dettes	7 840	2 620
		Instruments de trésorerie		
		Produits constatés d'avance (1)	42 732	61 067
Total		III	155 704	172 236
Ecart de conversion passif		IV		
Total du passif		(I+II+III+IV)	**387 589**	**410 232**
Renvois		(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an (2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés		Sur legs acceptés Autres		

Certifié par KPMG, Commissaire aux Comptes, dans les conditions figurant en conclusion du rapport joint.

Comptabilité tenue en euros

Compte de résultat
Association Indre Nature

Période de l'exercice 01/01/2017 31/12/2017
Période de l'exercice précédent 01/01/2016 31/12/2016

EUR

				Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Vente de marchandises			0	0
	Production vendue	Biens		2 449	2 695
		Services liés à des financements réglementaires		3 050	1 556
		Autres services		68 819	80 944
	Montant net du chiffre d'affaire (dont à l'exportation)			**74 319**	**85 195**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opération à long terme				
	Subventions d'exploitation			312 970	253 202
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			14 999	4 061
	Cotisations			14 212	13 466
	Autres produits (1)			1 955	11 412
	Total des produits d'exploitation		I	**418 456**	**367 337**
Charges d'exploitation	Marchandises	Achats		0	0
		Variation de stock		2 003	(5 407)
	Matières premières et autres approvisionnements		Achats		
			Variation de stock		
	Autres achats et charges externes (2)			70 985	77 777
	Impôts, taxes et versements assimilés			3 856	1 825
	Salaires et traitements			260 201	227 818
	Charges sociales			104 305	92 932
	Dotations d'exploitation	- sur immobilisations		6 299	7 933
		- sur actif circulant : provisions		565	566
		- pour risques et charges : provisions			
	Subventions accordées par l'association				
	Autres charges				
	Total des charges d'exploitation		II	**448 214**	**403 444**
	Résultat d'exploitation		I(I-II)	**- 29 758**	**- 36 107**
OPér. commun	Excédents ou déficits transférés		III		
	Déficits ou excédents transférés		IV		
Produits financiers	Produits financiers de participations				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé				
	Autres intérêts et produits assimilés			770	901
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers		V	**770**	**901**
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées				1
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières		VI	**0**	**1**
	Résultat financier		(V-VI)	**770**	**900**
	Résultat courant avant impôt		(I+II+III-IV+V-VI)	**- 28 988**	**- 35 206**
Renvois	(1)° Dont : Dons				
	Legs et donations				
	Produits liés à des financements réglementaires				
	Ventes de dons en nature				
	(2) Y compris redevances de crédit-bail mobilier				
	immobilier				

Certifié par KPMG, Commissaire aux Comptes, dans les conditions figurant en conclusion du rapport joint.

Compte de résultat (suite)
Association Indre Nature

Indre Nature

Période de l'exercice	01/01/2017	31/12/2017
Période de l'exercice précédent	01/01/2016	31/12/2016

			Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		17 111	34 097
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		8 049	7 794
	Reprises sur provisions et transferts de charges		9 068	
	Total des produits exceptionnels	VII	34 228	41 890
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		982	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		1 950	1 737
	Total des charges exceptionnelles	VIII	2 933	1 737
Résultat exceptionnel		(VII-VIII)	31 295	40 154
Participation des salariés aux résultats		IX		
Impôts sur les sociétés		X		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		XI		
Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Total des produits		(I+III+V+VII+XI) XIII	453 454	410 129
Total des charges		(II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV	451 147	405 181
Excédent ou déficit		(XIII-XIV)	2 307	4 948

Évaluation des contributions volontaires en nature

Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition d biens et services		
Personnel bénévole		

Certifié par KPMG, Commissaire aux Comptes, dans les conditions figurant en conclusion du rapport joint.

Châteauroux le 28 février 2018,

Association Indre Nature

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Montants exprimés en euros

Certifié par KPMG, Commissaire aux Comptes, dans les conditions figurant en conclusion du rapport joint.

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Événements principaux de l'exercice

Personnel :

- Départ à la retraite de notre comptable le 31 décembre 2017.
- Recrutement d'une nouvelle comptable le 02 octobre 2017 afin de prévoir une période de transmission des dossiers.
- Le contrat de notre nouvelle comptable étant assorti d'un contrat de professionnalisation pour les deux premières années de sa prise de fonction.
- Recrutement d'une personne en contrat à durée déterminée du 22 mai au 18 aout 2017.
- Recrutement d'une personne en contrat « Emploi d'Avenir » le 13 février 2017 pour une durée de 3 ans.

Comptabilité :

Suite à notre demande de rescrit fiscal le 6 septembre 2016, pour pouvoir répondre aux marchés publics en dehors du champ de la TVA, la DDFIP de l'Indre nous a informé par courrier daté du 31 janvier 2017 que ces activités étaient imposables à la TVA. L'association a apporté des précisions par courrier daté du 29 mars 2017 afin que la Direction puisse revoir sa position. Le 19 juin 2017, la DDFIP 36 a confirmé sa position initiale concernant l'imposition des activités à la TVA. Contestant cette analyse, nous avons sollicité, par courrier du 20 juillet 2017, un second examen de sa demande initiale. Notre association a ainsi été convoquée par le Collège Territorial de l'Ouest à Rennes afin d'exposer ses arguments. **Après en avoir délibéré, le Collège territorial de l'Ouest, dans sa séance du 21 novembre 2017,** a confirmé sa position initiale concernant l'imposition des activités à la TVA.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- Le bilan ;
- Le compte de résultat ;
- L'annexe.

Certifié par KPMG, Commissaire aux Comptes, dans les conditions figurant en conclusion du rapport joint.

1.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

1.2.3 Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.4 Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	6 752.00	1 640.00		8 392.00
Immobilisations corporelles	111 456.00	4 455.00	4 055.00	111 855.00
Immobilisations financières	1 474.00			1 474.00
	119 681.00	6 095.00	4 055.00	121 721.00

2.1.2 Tableau des amortissements

Situations et mouvements	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	6 752.00	864.00		7 616.00
Immobilisations corporelles	90 123.00	5 434.00	4 055.00	91 503.00
Immobilisations financières				
	96 875.00	6 298.00	4 055.00	99 119.00

Certifié par KPMG, Commissaire aux Comptes, dans les conditions figurant en conclusion du rapport joint.

2.1.3 Immobilisations incorporelles

2.1.3.1 Principaux mouvements

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

Nature de l'immobilisation	Montants	
	Investissements directs	Crédit-bail
Acquisition Logiciel (Adobe Acrobat Pro, Ciel Compta)	1 640.40	

Méthode d'amortissement

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 an

2.1.4 Immobilisations corporelles

2.1.4.1 Principaux mouvements

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

Nature de l'immobilisation	Montants	
	Investissements directs	Crédit-bail
Matériel informatique (3 Ordinateurs)	4 454.90	

2.1.4.2 Méthode d'amortissement

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Terrain	Non amorti	
Installations techniques	Linéaire	10 ans
Matériel et outillage industriel	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel informatique et technique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans

2.1.8 Charges constatées d'avance (à détailler)

▪ MAIF assurance 2017	4 001.46 €
▪ O2switch	72.00 €
▪ Abonnement Dalloz 2017	230.00 €
Total	4 303.46 €

2.2 Passif

2.2.1 Fonds associatifs

2.2.1.1 Fonds associatifs sans droit de reprise

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	80 838.00			80 838.00
Valeur du patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports avec droit de reprise	0.00			0.00
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme (1)				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves (2)				
Report à nouveau	116 529.00	4 947.00		121 476.00

(1) Préciser que la ou les subventions sont maintenues au passif car il s'agit d'un bien renouvelable par l'association.
(2) Dont réserve pour projet associatif

2.2.2 Provisions

2.2.2.1 Provisions pour charges

Provision pour départs en retraite 3 366,22

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes à la date de clôture :

- Âge de départ à la retraite présumé (le cas échéant par catégorie),
- Taux d'actualisation : 1,47 %
- Taux d'augmentation annuel des salaires : 1%

Certifié par KPMG, Commissaire aux Comptes, dans les conditions figurant en conclusion du rapport joint.

2.2.2.2 Provision pour risque

Provision passée en 2011 pour risque de reversement des subventions au FEDER (2009/2010) 19 880.00

2.2.3 État des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Echéances	
			à plus 1 an	à plus 5 ans
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 037.00	10 037.00		
Dettes fiscales et sociales	94 876.00	94 876.00		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	7 840.00	7 840.00		
Produits constatés d'avance	42 732.00	42 732.00		
TOTAL	155 485.00	155 485.00		
(2) Emprunts accordés en cours d'exercice Emprunts remboursés en cours d'exercice				

(b) non compris avances et acomptes reçus sur commandes en cours

2.2.4 Fonds dédiés sur dons manuels (Blaireau)

▪ Fonds collectés	8 853.75 €
▪ Dépenses TTC (avocat)	6 940.80 €
Solde	1 912.95 €
▪ TVA récupérée sur factures avocat	306.07 €
Total fonds dédiés	2 219.02 €

2.2.5 Fournisseurs et comptes rattachés

	Nature	Montant fin d'exercice
Fournisseurs	exploitation	173.58 €
Factures non parvenues	exploitation	9 864.32 €

2.2.6 Dettes fiscales et sociales (à détailler)

▪ Provisions congés payés	22 872.20 €
▪ Caisses organismes sociaux	48 034.76 €
▪ Provisions charges sur congés payés	11 168.75 €
▪ TVA à payer	3 492.53 €
▪ TVA collectée en attente	5 729.85 €
▪ Taxe sur les salaires	3 578.00 €
Total	94 876.09 €

Certifié par KPMG, Commissaire aux Comptes, dans les conditions figurant en conclusion du rapport joint.

2.2.7 Produits constatés d'avance (à détailler)

▪ AGEFIPH 2017	2 375.00 €
▪ Subventions reçues en 2017 (travaux non effectués)	40 268.53 €
Total	42 643.53 €

2.2.8 Produits constatés d'avance pluriannuels (à détailler)

▪ Adhésions 2018 à 2020	88.00 €
Total	88.00 €

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation des produits

Critères utilisés :

Tableau de répartition des produits d'exploitation

Ressources propres (prestations de service, production vendue)	74 319.00
Subventions	312 970.20
Transfert de charges	14 999.47
Cotisations	14 234.00
Autres produits	1 933.33
Total	418 456.00

N.B. : Les ressources propres qui figurent au bilan pour un total de 74 319.00 € se décomposent ainsi :

- Publications associatives	3 157.00 €
- R.R.R Accordés	-707.85 €
- Animations avec tarif conventionné	3 049.57 €
- Prestations de service encaissées *	45 923.76 €
- Prestations de services non encaissées	22 841.51 €
- Remboursement frais de port	54.60 €

*Prestations de service encaissées au 31/12/2017 : 45 923.76 € moins écritures de PCA 2017 et FAE 2016.

Certifié par KPMG, Commissaire aux Comptes, dans les conditions figurant en conclusion du rapport joint.

Produits financiers et produits exceptionnels

Autres intérêts et produits assimilés	770.14 €
Total	770.14 €
Quote part subvention inscrite au résultat	8 049.49 €
Mécénat	17 110.50 €
Total	25 159.99€
Reprise dotations exceptionnelles aux provisions (retraites)	9 067.85 €
Total	9 067.85 €

3.2 Charges exceptionnelles

Dotations exceptionnelles aux provisions (retraites)	1 635.49 €
	1 635.49 €

3.3 Ventilation de l'effectif moyen

Catégories	Effectif moyen	Dont H	Dont F	Personnel mis à disposition
- Directeur	1.00	1.00		
- Chargés de mission	4.89	2.98	1.91	
- Chargés d'étude	1.25	1.00	0.25	Néant
- Assistance administrative	0.91		0.91	
- Assistante accueil animation	0.83		0.83	
- Personnel d'entretien	0.06		0.06	
Total	8.94	4.98	3.96	

Certifié par KPMG, Commissaire aux Comptes, dans les conditions figurant en conclusion du rapport joint.